

PAUVRETE PAYSANNE : L'EXEMPLE AFRICAIN

Jean-Jacques Gabas¹

Exposer des travaux et réflexions menées au sein du CIRAD. Travail mené dans le cadre d'un programme de recherche intitulé Ruralstruc = dirigé par B. Losch mais aussi travail de réflexion de Vincent Ribier sur la question des inégalités et de la construction des politiques publiques agricoles et des travaux de J. Marzin sur la pauvreté.

Sujet très large qui recouvre des situations très différentes aussi bien entre les pays qu'à l'intérieur des pays. Attention aux généralisations.

Cette question de la pauvreté des ménages ruraux et de leur exclusion du marché du travail en Afrique peut être posée à deux niveaux. Au niveau macro économique et au niveau davantage micro ou méso.

L'équation démo-économique

Aborder l'aspect macro nécessite de prendre en compte deux variables fortes qui constituent la « toile de fond » de la photographie des blocages structurels des économies africaines : la variable démographique et la variable « répartition sectorielle du PIB ». La première montre bien que la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara n'ont pas entamé leur transition démographique : les indices de fécondité restent élevés souvent 5 à 6 enfants par femme et les taux de mortalité ont diminué. Il s'en suit une arrivée massive annuelle de jeunes sur le marché du travail (15-24 ans). Cette situation s'installe dans des contextes où la population reste majoritairement en zone rurale et vit d'activités agricoles. En parallèle à cette situation démographique la structure économique des pays d'Afrique (à l'exception de l'Afrique du Sud) montre une très faible diversification des activités : en effet la part de l'industrie (ou des activités manufacturières) dans le PIB diminue pour ne représenter que 18% environ alors que cette proportion se situe à plus du double pour des pays comme la Chine ou la Thaïlande. La tendance à l'urbanisation signe d'une mobilité de la population s'est opérée vers des emplois urbains informels, des emplois dans l'agriculture et de la migration régionale et internationale. Mais sur les 330 millions de jeunes actifs qui arriveront sur le marché du travail en 2015, 200 millions seront en zone rurale (avec l'hypothèse réaliste de répartition de la population ville-campagne). Il faudra bien que ces actifs trouvent un emploi dans le monde rural du fait des contraintes liées à l'emploi dans les villes et à l'émigration. Il s'impose donc que les revenus agricoles augmentent afin de créer une demande solvable permettant elle-même d'engendrer des activités rurales non agricoles.

Une pauvreté rurale généralisée

Si, évidemment les économies agricoles africaines subissent d'importantes contraintes : dysfonctionnements des marchés, faible productivité agricole, faibles investissements d'APD...la situation des ménages agricoles mérite d'être prise en compte.

C'est cette variable microéconomique que le programme Ruralstruc a instruit par ses enquêtes selon une approche méthodologique originale. Ces enquêtes confirment l'ampleur et l'intensité de la pauvreté rurale : plus de 75% des ménages enquêtés ont des revenus globaux inférieurs à 2\$ par jour et par personne et 40% des revenus inférieurs à 1\$. Ces enquêtes confirmés par les travaux entrpris par le FIDA dans son rapport sur le pauvreté rurale en 2011 vont à l'encontre des résultats avancés dans d'autres travaux en particuliers ceux de Pinkovskiy et Sala-i-Martin « *African poverty is falling...much faster than you think* » du NBER et critiqués par Chen et Ravallion.

Ces enquêtes RS confirment aussi l'importance de l'insécurité (elle-même alimentaire) et des risques auxquels sont confrontés les ménages.

¹ Maître de conférence - Université Paris XI, Chercheur CIRAD.

Un autre aspect de ce programme concerne la relation entre niveau de revenu et diversification des activités : cette relation détermine l'ampleur de la transformation rurale. Or dans un contexte de vulnérabilité et d'exposition aux risques et de faibles revenus, les ménages n'envisagent pas d'investir et d'innover. Dans le contexte africain et des enquêtes menées dans les différentes régions, les revenus des ruraux sont en priorité agricoles et une part importante correspond à de l'autoconsommation. La diversification vers des activités rurales non agricoles (petites activités dans le secteur des services, du commerce...) reste limitée et ne permet pas de sortir de la précarité et de se diversifier vers des activités pérennes pouvant créer un processus économique local vertueux.

Implications pour les politiques agricoles...

Cette équation de la transition démo-économique sur fond de pauvreté rurale généralisée pose évidemment la question des politiques. Sans entrer ici dans une longue énumération de solutions qui n'aurait aucune raison d'être il semble que deux ou trois pistes pourraient faire l'objet d'une prise en considération plus importante.

En premier lieu les soutiens aux agricultures familiales sont nécessaires : ces dernières recèlent des potentiels de productivité et de compétitivité. Or les politiques agricoles depuis le début de la décennie 80 n'ont pas mis l'accent sur ces agricultures alors qu'elles peuvent absorber ces actifs ruraux.

En second lieu, il faut réinsister sur le rôle des cultures vivrières comme source de réduction du risque alimentaire. Cette contrainte sécurité alimentaire des ménages devrait être levée. Ces cultures disposent aussi d'un potentiel de transformation pour satisfaire des demandes urbaines largement sous-exploité.

Enfin, la diversification des activités en zone rurale et donc les effets positifs sur les revenus ne sera envisageable que si les biens publics au niveau local sont effectivement financés : routes, formation, vulgarisation, écoles, centres de santé etc.

Ces trois points ont pour objet d'illustrer que des mesures de politique agricole ne peuvent pas se fonder sur une même épure quelque soit le lieu et le moment. Il faudra s'orienter vers des politiques agricoles fines, élaborées pour et dans des contextes précis.